
Décision CF-12-008

Motion D (adoptée)

COMITE DES OUTILS NUMERIQUES

Présentation par Priscilla Cassez et François Mandil

Le débat sous forme électronique occupe une place importante dans nos échanges à l'échelle nationale, régionale ou locale. Il est donc nécessaire d'accorder beaucoup d'importance à la question des moyens techniques utilisés et des règles pour les régir.

Le Conseil Fédéral d'EELV souhaite réaffirmer son attachement à la nécessité de larges débats et à la mise en place de moyens techniques consacrés. Il souhaite aussi réaffirmer le principe de responsabilité et de respect des règles dans ces échanges.

Pour mener à bien ces objectifs, le Conseil Fédéral du 28 janvier décide de la création d'un groupe de travail permanent, nommé « Comité des Outils Numériques » qui aura pour mission de rédiger une charte de fonctionnement et lui proposer des préconisations sur les moyens techniques nécessaires afin d'organiser le débat électronique au sein d' Europe Ecologie - les Verts.

Il sera composé de :

**6 représentant/es paritaires du Conseil Fédéral élu/es en séance sur scrutin de liste,
2 membres paritaires du Bureau du Conseil Fédéral nommés par ses soins,
Le/la délégué/e à la communication du Bureau exécutif,
Le/la délégué/e thématique aux questions numériques,
Le/la délégué/e thématique aux technologies émergentes et à l'éthique,
2 représentant-es paritaires du COP nommés par ses soins,
2 représentant-es paritaires de la Commission Partage 2.0,
2 représentant-es paritaires du Bureau des Geeks des Ecologieeks,
2 représentant-es paritaires des secrétaires régionaux,
2 représentant-e-s paritaires de la coopérative désigné-e-s par l'Agora.**

Pour : beaucoup ; contre : 3 ; blancs : 8

Motion adoptée

L'Appel à candidature des 6 représentant/es paritaires du Conseil Fédéral est lancé immédiatement. Les candidatures à déposer auprès de François Soulabaille. Le vote aura lieu dimanche 29.